

En attendant le dégel

Autor(en): **Dörig, Stefan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 6

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-644431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En attendant le dégel

Le dossier le plus délicat entre la Suisse et l'UE dans le domaine de l'énergie est temporairement gelé au niveau politique. Il est ici évidemment question de l'accord sur l'électricité qui est depuis désormais huit ans l'objet de négociations et qui doit assurer à la Suisse l'accès au marché européen de l'électricité.

Les questions techniques de l'accord sont en grande partie réglées. Comme les négociations concernent l'accès de la Suisse au marché intérieur européen, l'UE conditionne toutefois la conclusion de l'accord à une solution institutionnelle, ce que la Commission européenne a encore réaffirmé en avril 2015. Jusqu'à présent, toutes les solutions provisoires ont échoué en raison de cette exigence. Depuis l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative contre l'immigration de masse, le processus nécessite en outre un accord dans le domaine de la libre circulation des personnes. Il ne faut par ailleurs pas perdre de vue la deuxième étape de l'ouverture du marché suisse de l'électricité, qui représente une condition impérative pour l'UE. Physiquement, la Suisse est très bien intégrée dans le réseau européen. Depuis le raccordement des réseaux français, allemand et suisse en 1958, notre pays joue un rôle important en tant que plaque tournante de l'électricité. Près de 18% de l'ensemble des flux d'électricité transfrontaliers en Europe passent par la Suisse. Les consommateurs et les producteurs suisses profitent fortement de cette intégration qui rend l'approvisionnement en électricité plus sûr et moins onéreux.

Le développement rapide du marché intérieur européen de l'électricité remet en question de plus en plus cette situation. Le fait que la Suisse reste à l'écart du couplage de marché, qui inclut aujourd'hui 19 pays européens et qui se développe même au niveau régional, est un premier signe de cette évolution. En juillet de cette année, la Commission européenne, le Parlement européen et les Etats membres de l'UE ont décidé que la Suisse ne pourrait participer au couplage de marché qu'après la conclusion d'un accord sur l'électricité.

A court terme, ceci ne devrait avoir pratiquement aucune influence sur l'approvisionnement en électricité de notre pays. Mais les conséquences de l'absence d'un accord ne seront que plus lourdes dans quelques années. Entre autres, la Suisse risque de se retrouver toujours d'avantage à l'écart des marchés à court terme lucratifs. En regard des progrès de l'intégration des marchés européens de l'électricité, la collaboration avec l'Allemagne et la France à ce sujet ne devrait pas tenir. En outre, la résiliation prévue des contrats à long terme pour l'énergie nucléaire en provenance de France et l'augmentation des charges de gestion aux frontières vont renchérir les importations et les exportations. Les entreprises suisses ne pourront pas accéder aux nouveaux secteurs d'activité résultant du développement du marché européen de l'électricité. Des tendances similaires sont observables au niveau du commerce international des garanties d'origine. Les conséquences seront négatives non seu-

lement pour la force hydraulique indigène, y compris les projets de pompage turbinage coûtant des milliards et conçus pour les échanges internationaux, mais aussi pour les clients finaux qui profitent actuellement de la concurrence sur les marchés européens de l'électricité grâce aux échanges transnationaux.

Les obstacles politiques à un accord sur l'électricité sont considérables. Cependant, la forte dépendance réciproque, la garantie de la sécurité de l'approvisionnement et les objectifs de la politique énergétique suisse en matière de développement durable rendent indispensable une collaboration étroite avec l'UE. Il n'y a aujourd'hui aucune alternative à un accord sur l'électricité. Le dégel est incontournable.

Stefan Dörig,
Conseil de l'énergie,
Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne

